

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 30 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Mégane PROUTEAU à Mme Arlette BUZARE
M. Alain DESGRE à M. Jean-Jacques MARTEIL
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Joël DANIEL

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	3 février 2021
Date de l'affichage	3 février 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

2021_43 WSA : renouvellement de la convention – année scolaire 2020/2021

Rapporteur : J. Gréves

La West Surf Association a été créée en 1986 dans le Morbihan. La WSA comptabilise 600 licenciés dont 400 surfeurs et 200 pratiquants de skate. La WSA atteint la parité avec 50% de licenciées et 50% de licenciés et 40% sont résidents de la communauté d'agglomération.

Ce Club labellisé par la Fédération Française de Surf est le 1er Club de Surf en Bretagne et se classe dans les premiers nationaux. La labellisation permet une reconnaissance de l'atteinte de certains critères à savoir :

- Les capacités de la structure
- La parité dans les membres et licenciés
- L'engagement dans des actions environnementales.

Depuis 2007, la WSA fait partie des 9 Clubs Français classés 3 étoiles par la Fédération Française de Surf sur la cinquantaine de Clubs référencés. Il compte de nombreux compétiteurs classés et développe des Centres de Perfectionnement, du Surf scolaire, une École de Surf et de Skate et un Surf Camp fonctionnant sur les périodes de vacances scolaires.

La WSA soutient la découverte du surf par les scolaires en dispensant des cours de surf aux élèves de CM2 de l'école de Prat Foën et des classes à option surf du collège Saint Jean.

La Commune de Guidel, a obtenu le Label Ville Surf en 2015. Le conseil municipal par délibération en date du 31 mars 2015 a autorisé la commune à conclure une nouvelle convention (renouvelable annuellement), formalisant ses engagements et ceux de la WSA. La convention soutient ainsi 2 actions menées par la WSA : l'option Surf du collège Saint Jean et l'initiation au surf des CM2 des classes de l'école de Prat Foën. Elle participe enfin au frais de fonctionnement de l'association.

L'enveloppe financière est dispatchée entre :

- Les élèves d'élémentaires à hauteur de 4 000 €. Ce ne sont pas moins de 90 à 100 élèves qui bénéficient de 15 séances par an sur le littoral guidéolois. Cette enveloppe participe aux frais de personnel et de mise à disposition du matériel.
- La classe option surf du collège Saint Jean La Salle à hauteur de 4 000€
- La subvention de fonctionnement de 2 000€ au même titre que les autres associations perçoivent une subvention.

Il est proposé pour l'année scolaire 2020/2021 la reconduction à l'identique soit 10 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Enfance, éducation, jeunesse et sports du 11 mars 2021,

DÉCIDE de reconduire pour l'année scolaire 2020/2021 la convention avec la WSA et maintenir le montant de la subvention à 10 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association « West Surf Association » pour une durée d'un an.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Guidel, le 31 mars 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

